

COMMUNE DE LAUSANNE

Comptes de l'exercice 2006

Préavis N° 2007/21

Lausanne, le 5 avril 2007

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs,

Conformément à l'article 93, lettre c), de la loi du 28 février 1956 sur les communes et à l'article 100 du règlement du Conseil communal, la Municipalité vous soumet, par voie de préavis, les comptes de 2006.

La matière dudit préavis est répartie dans les chapitres suivants :

- 1. Introduction**
- 2. Commentaire des comptes arrêtés au 31 décembre 2006**
 - 2.1 Compte de fonctionnement*
 - 2.2 Compte des investissements du patrimoine administratif*
 - 2.3 Bilan général*
- 3. Conclusion**

1. Introduction

L'objectif tant recherché d'équilibrer le compte de fonctionnement a été atteint en 2006 avec un excédent des revenus de 8.6 millions de francs; le budget affichait un excédent des charges de 18.1 millions, crédits supplémentaires compris. L'amélioration constatée est donc de 26.8 millions de francs.

En comparaison des comptes de 2005 (excédent des charges de 36.1 millions de francs), l'écart positif atteint 44.7 millions de francs.

Pour 2006, les revenus fiscaux sont globalement en progression, de l'ordre de 55 millions tant par rapport aux comptes 2005 que du budget 2006. Au niveau du détail, on relèvera en particulier que l'impôt sur le bénéfice et le capital des personnes morales enregistre une plus-value importante vis-à-vis du budget

(+ 27.7 millions), ainsi que l'impôt sur les successions et donations qui a été particulièrement élevé (+ 7.3 millions).

Les dépenses nettes d'investissements du patrimoine administratif sont à nouveau inférieures aux prévisions (- 24.9 millions) pour s'inscrire à 102.7 millions. L'autofinancement dégagé par le compte de fonctionnement atteint 118.7 millions et conduit à un excédent d'autofinancement de 16 millions, lequel a contribué à financer les acquisitions du patrimoine financier.

La Municipalité est satisfaite de ce résultat récompensant les efforts d'assainissement consentis ces dernières années, tout en rappelant qu'en même temps la Ville a consacré davantage de moyens financiers dans les secteurs de la petite enfance et de la sécurité, notamment.

Compte administratif

Le tableau ci-dessous donne une présentation synthétique des comptes 2006 :

COMPTES 2005		BUDGET 2006 (y c. crédits suppl.)	COMPTES 2006		ECARTS
Fr.	Fr.		Fr.	Fr.	Fr.
<u>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</u>					
			CHARGES	REVENUS	
1'367'149'603.30	1'476'847'900	Total des revenus		1'530'591'077.33	53'743'177.33
1'403'248'748.47	1'494'974'200	Total des charges	1'521'950'337.88		26'976'137.88
-36'099'145.17	-18'126'300.00	Excédent de revenus ou de charges (-)	8'640'739.45		26'767'039.45
<u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>					
			DEPENSES	RECETTES	
91'502'254.13	136'475'200	Total des dépenses	111'067'377.58		-25'407'822.42
9'248'872.61	8'886'000	Total des recettes		8'355'723.26	-530'276.74
82'253'381.52	127'589'200	Investissements nets		102'711'654.32	-24'877'545.68
<u>FINANCEMENT</u>					
-82'253'381.52	-127'589'200	Investissements nets	102'711'654.32		-24'877'545.68
106'091'406.39	109'909'000	* Amortissements		110'992'042.75	1'083'042.75
4'543'052.02	-13'800	* Mouvement sur les provisions et fonds de réserve	871'734.93		857'934.93
-36'099'145.17	-18'126'300	* Reprise du résultat du compte de fonctionnement		8'640'739.45	-26'767'039.45
-7'718'068.28	-35'820'300	Insuffisance (-) ou excédent d'autofinancement	16'049'392.95		-19'770'907.05
74'535'313.24	91'768'900	* Autofinancement		118'761'047.27	26'992'147.27

2. Commentaire des comptes arrêtés au 31 décembre 2006

2.1 Compte de fonctionnement

	Charges	Revenus	Excédent des charges (-) ou des revenus
Budget initial	1'477'922'700.00	1'473'512'900.00	-4'409'800.00
Crédits supplémentaires	17'051'500.00	3'335'000.00	-13'716'500.00
Budget final	1'494'974'200.00	1'476'847'900.00	-18'126'300.00
Comptes 2006	1'521'950'337.88	1'530'591'077.33	8'640'739.45
Ecart	26'976'137.88	53'743'177.33	26'767'039.45
	1.80%	3.64%	

Le détail par nature du compte de fonctionnement de l'exercice 2006 s'établit comme il suit :

	Comptes 2006	Budget 2006 + crédits sup- plémentaires	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
3 CHARGES	1'521'950'337.88	1'494'974'200	26'976'137.88	1.80
30 Charges de personnel	458'795'910.11	459'408'300	-612'389.89	-0.13
31 Biens, services et marchandises	416'538'615.37	405'189'900	11'348'715.37	2.80
32 Intérêts passifs	74'929'338.19	75'560'000	-630'661.81	-0.83
33 Amortissements	121'727'555.41	116'505'500	5'222'055.41	4.48
35 Dédommagements à des collectivités publiques	150'420'285.25	135'871'800	14'548'485.25	10.71
36 Subventions accordées	74'280'519.89	76'189'500	-1'908'980.11	-2.51
38 Attributions aux réserves	6'777'467.63	6'591'800	185'667.63	2.82
39 Imputations internes	218'480'646.03	219'657'400	-1'176'753.97	-0.54
4 REVENUS	1'530'591'077.33	1'476'847'900	53'743'177.33	3.64
40 Impôts	457'689'708.25	402'220'000	55'469'708.25	13.79
41 Patentes, concessions	1'831'655.50	2'122'000	-290'344.50	-13.68
42 Revenus des biens	64'896'959.92	62'267'100	2'629'859.92	4.22
43 Taxes, ventes et prestations facturées	630'536'544.30	629'612'200	924'344.30	0.15
44 Part à des recettes sans affectation	3'353'835.30	2'500'000	853'835.30	34.15
45 Dédommagements de collectivités publiques	144'292'757.29	150'065'100	-5'772'342.71	-3.85
46 Subventions acquises	1'859'768.18	1'798'500	61'268.18	3.41
48 Prélèvements sur les réserves	7'649'202.56	6'605'600	1'043'602.56	15.80
49 Imputations internes	218'480'646.03	219'657'400	-1'176'753.97	-0.54
RESULTAT				
Excédent de charges		-18'126'300		
Excédent de revenus	8'640'739.45			

Les écarts par rapport au budget, crédits supplémentaires compris, sont principalement les suivants :

CHARGES

+ 27.0 mios

30 Charges de personnel

- 0.6 mio

Le détail par direction s'établit comme il suit :

	Comptes 2006	Budget 2006	Ecarts (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
	458'795'910.11	459'408'300.00	-612'389.89	-0.1
Administration générale et finances	40'038'393.22	40'674'100	-635'706.78	-1.6
Sécurité publique	101'708'972.82	105'621'300	-3'912'327.18	-3.7
Culture, sports, patrimoine	30'660'909.97	30'926'200	-265'290.03	-0.9
Travaux	86'519'169.33	90'024'300	-3'505'130.67	-3.9
Enfance, jeunesse et éducation	68'838'423.36	71'164'900	-2'326'476.64	-3.3
Sécurité sociale et environnement	74'470'665.39	77'234'600	-2'763'934.61	-3.6
Services industriels	56'559'376.02	56'762'900	-203'523.98	-0.4
Correctifs de la masse salariale	0.00	-13'000'000	13'000'000.00	-100.0

Dans ce secteur de charges, on relèvera que les économies salariales nettes anticipées au niveau du budget, d'un montant de 13 millions, ont été très légèrement dépassées.

31 Biens, services et marchandises

+ 11.3 mios

	Comptes 2006	Budget 2006	Ecarts (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Fournitures, mobilier, machines et matériel	13'142'682.90	13'378'100	-235'417.10	-1.8
Achat d'eau, d'énergie (sans les SI) et de combustibles	24'777'405.92	25'209'700	-432'294.08	-1.7
Marchandises	15'842'228.91	16'189'700	-347'471.09	-2.1
Frais d'entretien (immeubles, installations, mobilier)	28'740'325.38	30'424'100	-1'683'774.62	-5.5
Loyers, fermages et redevances d'utilisation	18'007'621.15	18'456'900	-449'278.85	-2.4
Honoraires et prestations de services	73'086'209.01	71'625'000	1'461'209.01	2.0
Autres dépenses en biens, services et marchandises	25'142'637.88	26'601'700	-1'459'062.12	-5.5
Sous-total	198'739'111.15	201'885'200	-3'146'088.85	-1.6
Achats d'énergie des SI	217'799'504.22	203'304'700	14'494'804.22	7.1
Total	416'538'615.37	405'189'900	11'348'715.37	2.8

Le dépassement constaté dans ce chapitre provient essentiellement des achats d'énergie des SI, lesquels font apparaître les écarts suivants :

	<i>(en mios de fr.)</i>
• Gaz (augmentation du prix d'achat)	+ 8.0
• Chauffage à distance (diminution des achats de gaz suite à la mise en service de l'usine TRIDEL)	- 4.1
• Electricité (hausse du prix et du volume des achats)	+ 10.6

Globalement, la hausse du coût des achats a pu être répercutée dans une large mesure au niveau des ventes, d'où un résultat des Services industriels à peine inférieur au budget, crédits supplémentaires compris.

Abstraction faite des éléments évoqués ci-dessus, l'on peut constater les principaux écarts suivants :

	<i>(en mio de fr.)</i>
• Service des eaux – Diminution des achats de fournitures	- 0.6
• STEP – Economies d'énergie	- 0.4
• Achats de marchandises	- 0.3
• Routes et mobilité – Travaux d'entretien reportés sur 2007	- 0.6
• Corps de police – Economie sur travaux d'entretien	- 0.3
• Loyers et redevances d'utilisation	- 0.4
• SOI – Economie au niveau de la téléphonie	- 0.4
• Routes et mobilité – Frais d'affichage (compensé dans les revenus)	+ 1.7
• Incinération des déchets – Augmentation des volumes traités pour Lausanne	+ 1.8
• Service des eaux – Economie grâce à la diminution des fuites	- 0.3
• SI – Impôts, taxes et frais divers	- 0.9

32 *Intérêts passifs* - 0.6 mio

Le niveau moyen de la dette flottante au cours de l'exercice 2006 a été sensiblement inférieur aux prévisions grâce à des rentrées fiscales régulièrement plus importantes qu'attendues, d'où un recours plus limité aux emprunts à court terme.

33 *Amortissements* + 5.2 mios

	Comptes 2006	Budget 2006	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
	121'727'555.41	116'505'500	5'222'055.41	4.5
Remises, défalcons et moins-values d'impôts	6'779'001.72	5'000'000	1'779'001.72	35.6
Autres pertes, défalcons et moins-values	3'956'510.94	1'596'500	2'360'010.94	147.8
Amortissements du patrimoine administratif de la Bourse communale	70'765'965.04	69'222'000	1'543'965.04	2.2
Amortissements du patrimoine administratif des SI	40'226'077.71	40'687'000	-460'922.29	-1.1

Selon une estimation de l'Administration cantonale des impôts, outre les pertes comptabilisées dans les comptes, qui se sont révélées sensiblement supérieures aux prévisions, le risque portant sur les créances d'impôts figurant au Bilan a été évalué à quelque 27.8 millions de francs à fin 2006. Il est couvert par la provision générale pour risques de pertes sur débiteurs, qui a été portée à 40 millions.

S'agissant des "Autres pertes", il convient de relever le dépassement de 0.8 million de francs au Service immobilier, lequel résulte essentiellement de la moins-value enregistrée lors de la vente à KBA-GIORI SA d'une parcelle sise à l'avenue du Grey, conformément au préavis N° 2006/20 du 18 mai 2006. Par ailleurs, le matériel obsolète du MAGESI a fait l'objet d'amortissements, tant aux SI qu'au Service des eaux, pour un montant total de l'ordre de 1 million de francs.

Quant à l'écart enregistré dans les amortissements du patrimoine administratif de la Bourse communale, il s'explique par un amortissement supplémentaire de 2 millions de francs pratiqué sur les installations non encore amorties du stade de la Pontaise, opération effectuée dans la perspective de la mise en œuvre du projet "Métamorphose".

35 *Dédommagements à des collectivités publiques*

+ 14.5 mios

	Comptes	Budget	Ecart (+/-)	
	2006	2006	fr.	%
	fr.	fr.	fr.	%
	150'420'285.25	135'871'800	14'548'485.25	10.7
Contribution au fonds de péréquation intercommunal	64'755'238.00	56'255'000	8'500'238.00	15.1
Participation à des entreprises de transports	34'149'060.40	35'000'000	-850'939.60	-2.4
Frais de taxation et de perception facturés par l'Etat (impôts)	1'965'555.60	1'500'000	465'555.60	31.0
Participation aux frais de la centrale d'alarme de l'ECA (SSI)	140'000.00	140'000	0.00	0.0
Part aux mesures de protection civile s'étendant à l'ensemble du canton	468'608.00	469'000	-392.00	-0.1
Participation à l'Organisme médico-social vaudois	5'215'628.00	5'900'000	-684'372.00	-11.6
Facture sociale	43'291'243.00	36'100'000	7'191'243.00	19.9
Autres dédommagements	434'952.25	507'800	-72'847.75	-14.3

S'agissant du **fonds de péréquation**, il convient tout d'abord de rappeler que le budget 2006 a été établi à partir des simulations effectuées par l'Etat, y compris les revenus enregistrés au chapitre 45. Depuis lors, les recettes fiscales ont fortement progressé (voir chapitre 40), particulièrement au niveau des personnes morales, d'où une nette augmentation de la valeur du "point d'impôt". Précisons que cette donnée est utilisée dans les calculs de la péréquation, notamment pour définir le seuil à partir duquel les charges thématiques (routes, transports, forêts) peuvent faire l'objet d'une participation du fonds. En outre, les charges thématiques liées aux routes et transports se sont révélées nettement moins élevées que prévu suite, d'une part, à des dépenses moindres réalisées au Service des routes et de la mobilité et, d'autre part, au fait que l'Etat avait inclus dans ses calculs le passage de 30 à 50 % de la part des communes aux charges du trafic régional.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité a procédé à des correctifs portant sur l'augmentation de la contribution lausannoise (+ 8.5 millions de francs) et sur la diminution du montant rétrocedé pour les dépenses routières et de transports (- 6.5 millions de francs). Compte tenu du fait que le décompte définitif des péréquations dépendra également de l'évolution des chiffres des autres communes vaudoises, ces correctifs ne peuvent revêtir qu'un caractère sommaire et provisoire.

Par ailleurs, on peut relever que la **participation aux entreprises de transports publics urbains** a bénéficié d'une ristourne de 0.6 million en correction de l'exercice 2005.

S'agissant des **frais de taxation et de perception des impôts**, le tarif de rémunération du travail de l'Etat a été revu à la hausse et le volume des impôts mis en compte a nettement progressé.

Quant à la **facture sociale**, elle dépasse de quelque 7.2 millions de francs le montant budgétisé après la ristourne d'un montant trop versé de quelque 0.6 million de francs concernant l'exercice 2005, les dernières prévisions de l'Etat, lors de l'élaboration du budget, étant à l'époque arrivées trop tardivement. Précisons enfin qu'au moment du bouclage des comptes sous revue, le décompte final 2006 n'était pas connu.

36 Subventions accordées

- 1.9 mio

	Comptes	Budget	Ecart (+/-)	
	2006	2006	fr.	%
	fr.	fr.		
	74'280'519.89	76'189'500	-1'908'980.11	-2.5
Administration générale et finances	3'466'813.90	3'689'000	-222'186.10	-6.0
Sécurité publique	55'790.00	58'800	-3'010.00	-5.1
Culture, sports, patrimoine	32'049'261.80	32'144'500	-95'238.20	-0.3
Enfance, jeunesse et éducation	19'437'226.83	19'756'500	-319'273.17	-1.6
Sécurité sociale et environnement	18'855'369.05	20'190'700	-1'335'330.95	-6.6
Services industriels	416'058.31	350'000	66'058.31	18.9

L'économie constatée dans ce chapitre provient principalement de l'Office du logement (participation aux charges d'intérêts des sociétés immobilières et aides individuelles), les subventions étant restées globalement à près d'un million de francs en dessous des prévisions. Cette situation s'explique notamment par le fait que certaines opérations (constructions nouvelles, rénovations) se sont déroulées moins rapidement que prévu, alors que l'Allocation individuelle communale n'a pas atteint le montant plafond prévu au budget. De plus, la chaire d'honneur de la Ville à l'Université de Lausanne n'ayant pas été occupée, il en résulte une économie de 0.22 million de francs. Par ailleurs, à la direction "Enfance, jeunesse et éducation", la subvention de 0.28 million de francs prévue pour le Centre de puériculture de Lausanne et environs n'a pas été versée, ayant été reprise par l'Etat dans le cadre de la convention liée aux activités des infirmières scolaires. Quant aux aides individuelles du Service social, elles sont restées en-deçà du budget pour environ 0.3 million de francs.

38 Attributions aux réserves**+ 0.2 mio**

	Comptes 2006	Budget 2006	Ecarts (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
	6'777'467.63	6'591'800	185'667.63	2.8
Fonds de renouvellement de la compostière	70'000.00	70'000	0.00	0.0
Fonds de régularisation des loyers	0.00	1'000	-1'000.00	-100.0
Fonds de péréquation de la STEP	471'567.63	0	471'567.63	
Fonds du Service des eaux	1'548'800.00	1'548'800	0.00	0.0
Fonds des SI	4'687'100.00	4'972'000	-284'900.00	-5.7

Au Service d'assainissement, les économies réalisées dans les charges (traitements du personnel, eau, énergie, électricité, marchandises) ont permis de dégager un excédent de revenus dans les centres budgétaires 4602 (unité de gestion du réseau) et 4603 (traitement des eaux usées), d'où une attribution au Fonds de péréquation de la STEP.

39 Imputations internes**- 1.2 mio**

C'est le niveau moyen du patrimoine administratif à amortir moins important que prévu qui a provoqué cet écart sur la facturation interne des intérêts.

REVENUS+ **53.7 mios****40 Impôts**+ **55.5 mios**

Le tableau ci-après indique le détail de ce poste pour les deux dernières années :

	<u>Comptes 2006</u> fr.	<u>Budget 2006</u> fr.	<u>Comptes 2005</u> fr.
Total	457'689'708.25	402'220'000	403'492'757.89
Produit de l'impôt sur les personnes physiques :	<u>286'793'532.85</u>	<u>270'000'000</u>	<u>281'558'717.20</u>
– sur le revenu	254'923'386.10	238'500'000	252'522'417.45
– sur la fortune	25'584'697.65	28'000'000	23'595'106.05
– perçu des étrangers	5'671'190.40	3'000'000	4'454'581.25
– à la source des artistes et administrateurs de société domiciliés à l'étranger	614'258.70	500'000	986'612.45
Produit de l'impôt sur les personnes morales :	<u>97'652'443.30</u>	<u>70'000'000</u>	<u>62'780'080.90</u>
– sur le bénéfice	82'854'989.45	60'000'000	49'541'635.95
– sur le capital	14'797'453.85	10'000'000	13'238'444.95
Produit des autres impôts :	<u>73'243'732.10</u>	<u>62'220'000</u>	<u>59'153'959.79</u>
– foncier	26'348'218.90	26'000'000	26'228'442.30
– complémentaire sur les immeubles	2'876'007.20	3'000'000	3'761'001.55
Droits de mutation sur les transf. imm.	10'959'591.90	7'500'000	7'320'932.75
Produit de l'impôt :			
– sur les successions et les donations	27'277'408.80	20'000'000	15'946'672.84
– sur les divertissements	5'557'695.30	5'500'000	5'624'745.35
– sur les chiens	224'810.00	220'000	272'165.00

Personnes physiques

Ainsi que le fait apparaître le tableau ci-dessus, le rendement global des personnes physiques pour 2006 atteint 286.8 millions de francs soit une amélioration de 16.8 millions en comparaison du budget, et de 5.2 millions par rapport aux comptes de l'année précédente.

Au 31 décembre 2006, l'Administration cantonale des impôts déclarait que 99 % des contribuables lausannois étaient taxés pour 2003, 98.5 % pour 2004 et 78.2 % pour 2005.

Les impôts comptabilisés en 2006 correspondent aux acomptes facturés pour dite année, additionnés des écarts entre les acomptes et les taxations des années précédentes. En voici le détail avec le rappel des données de 2005 :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
2002 et antérieures	–	- 0.2
2003	4.2	16.1
2004	16.3	20.6
2005	12.6	245.1
2006	<u>253.7</u>	–
	<u>286.8</u>	<u>281.6</u>

Les acomptes de 2003, 2004 et 2005 s'étant avérés insuffisants, l'Administration cantonale des impôts a majoré de 2 % ceux de 2006 puis encore de 3 % ceux de 2007.

A l'avenir, ceci aura pour conséquence de réduire les écarts positifs entre taxations et acomptes, donc l'effet "rattrapage".

Maintenant que l'Administration cantonale des impôts dispose des données des trois premières années fiscales régies par le nouveau système de taxation, des données statistiques (structure des contribuables, évolution, etc.) devraient être disponibles en été 2007.

Personnes morales

Comme déjà relevé l'an dernier, les informations reçues de l'Administration cantonale des impôts ne satisfont pas encore nos besoins. En règle générale, dans une année comptable sont enregistrés les premiers et deuxièmes acomptes facturés pour l'année de référence et les troisièmes acomptes ajustés par la taxation de l'année précédente. Dans la réalité et pour différentes raisons, pour certaines sociétés les travaux de taxation ne sont achevés que deux voire trois ans après l'année concernée.

Le décompte ci-après donne, par année de taxation, les impôts des personnes morales comptabilisés en 2005 et en 2006.

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
2002 et antérieures	–	2.5
2003	-1.3	-0.5
2004	-0.1	5.8
2005	24.3	54.5
2006	74.2	0.5
2007 (sociétés ne bouclant pas au 31 décembre)	<u>0.5</u>	<u>–</u>
	<u>97.6</u>	<u>62.8</u>

Ainsi que l'on peut le constater, la bonne conjoncture économique de ces dernières années se reflète dans le produit des impôts des personnes morales. Les performances financières de ces dernières sont en effet plus sensibles à l'évolution conjoncturelle que les revenus des personnes physiques. Précisons toutefois que, comme l'on s'y attendait, une partie de la matière fiscale de 2005 a été reportée sur 2006, ainsi qu'en témoigne le tableau ci-avant.

Impôt complémentaire sur les immeubles

En moyenne annuelle, cet impôt avoisine 3 millions de francs, avec parfois des écarts d'une année à l'autre dus à une facturation à périodes variables par l'Administration cantonale des impôts. Cette rubrique est composée du produit de l'impôt facturé aux personnes morales pour les immeubles non affectés à l'exploitation de l'entreprise diminué de la charge résultant du remboursement dudit impôt en cas de vente d'un immeuble entraînant le paiement d'un droit de mutation.

Impôt sur les successions et les donations

En 2006, cet impôt atteint un niveau très élevé avec 27.3 millions; depuis 1991, seules les années 1999 avec 40 millions et 2001 avec 27.7 millions ont enregistré des chiffres supérieurs. Le produit de cet impôt a porté sur près de 350 dossiers, dont un pour plus de 9.8 millions de francs et trois pour des montants compris entre 1.0 et 1.5 million de francs; à eux seuls, ces quatre dossiers couvrent plus de 49 % des revenus totaux.

42 Revenus des biens**+ 2.6 mios**

	Comptes 2006	Budget 2006	Ecarts (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
	64'896'959.92	62'267'100	2'629'859.92	4.2
Intérêts	2'613'423.66	2'738'000.00	-124'576.34	-4.5
Revenu des immeubles du patrimoine financier	29'836'328.67	29'335'000.00	501'328.67	1.7
Revenu des biens du patrimoine administratif	31'053'738.35	29'418'900.00	1'634'838.35	5.6
Autres revenus	1'393'469.24	775'200.00	618'269.24	79.8

Alors que les intérêts moratoires relatifs aux impôts sont restés près de 0.2 million de francs au-dessous des prévisions, les loyers perçus au Service immobilier (patrimoine financier) ont dépassé les attentes pour 0.8 million de francs.

Au niveau des revenus des biens du patrimoine administratif, les encaissements liés au parcage, bien qu'en progression par rapport à l'exercice précédent, sont restés en dessous des prévisions, d'où un manco de 0.9 million de francs. En revanche, on peut relever que les recettes relatives à l'affichage public ont dépassé le budget de quelque 1.7 million de francs suite à la refacturation des prestations gratuites facturées par la SGA à des fins de TVA (voir chapitre 31). De même, les ventes de bois ont procuré des recettes supplémentaires pour 0.7 million de francs grâce à la reprise du marché et à l'augmentation des volumes traités.

Dans le poste "Autres revenus", signalons des recettes supplémentaires au Service immobilier pour 0.4 million de francs, découlant principalement de l'encaissement d'une indemnité de l'ECA suite à un incendie.

43 Taxes, ventes et prestations facturées**+ 0.9 mio**

	Comptes 2006	Budget 2006	Ecarts (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Taxes, redevances et prestations de services	105'265'575.99	105'760'500	-494'924.01	-0.5
Ventes diverses (sans les ventes des SI)	58'089'893.76	63'120'400	-5'030'506.24	-8.0
Frais facturés à des tiers, remboursements	11'398'017.22	8'817'200	2'580'817.22	29.3
Amendes	17'232'892.06	24'500'000	-7'267'107.94	-29.7
Autres contributions	15'939'834.26	17'494'100	-1'554'265.74	-8.9
Sous-total	207'926'213.29	219'692'200	-11'765'986.71	-5.4
Ventes des SI	422'610'331.01	409'920'000	12'690'331.01	3.1
	630'536'544.30	629'612'200	924'344.30	0.1

Aux Services industriels, ainsi que déjà relevé au chapitre 31, les ventes ont enregistré une hausse globale de 12.7 millions, les écarts dans le détail étant les suivants :

	<i>(en mios de fr.)</i>
• Ventes de gaz (adaptation des prix dès le 1 ^{er} juillet 2006)	10.1
• Ventes d'énergie-chaleur	- 3.2
• Ventes d'électricité	7.8
• Vente de la production d'électricité de l'usine de Lavey (faible hydraulité)	- 2.0

Voici les principaux autres écarts qui peuvent être mis en exergue dans ce chapitre :

	<i>(en mio de fr.)</i>
• Prestations et ventes des PFO	- 0.6
• Prestation du centre de ramassage et de tri des déchets	2.0
• Taxe d'épuration des eaux (liée à la baisse des ventes d'eau)	-0.7
• Taxe de raccordement des eaux	1.3
• Prestations du Service dentaire	- 0.5
• Centres de vie enfantine communaux – Facturation aux parents	- 0.7
• Ventes d'eau	-4.9
• Petite enfance – Remboursements des institutions subventionnées	1.0
• Amendes – Diminution du nombre des amendes à tarif élevé	- 7.3
• Facturation des SI aux crédits d'investissements (intérêts et prestations)	- 2.0
• Service du multimédia – Recettes Internet	- 0.6

Hormis les ventes d'énergie des SI, on peut constater que les revenus du chapitre sous revue ont fait globalement l'objet d'une surévaluation dépassant en moyenne 5 %.

44 Part à des recettes sans affectation

+ 0.9 mio

Notre part à l'impôt sur les gains immobiliers, en progression, a dépassé nos prévisions. Cette évolution est à mettre à nouveau en relation avec la bonne santé du marché immobilier.

45 *Dédommagements de collectivités publiques*

- 5.8 mios

	Comptes	Budget	Ecart (+/-)	
	2006	2006	fr.	%
	fr.	fr.		
	144'292'757.29	150'065'100	-5'772'342.71	-3.8
Fonds de péréquation intercommunal	62'834'614.00	63'000'000	-165'386.00	-0.3
Contribution du fonds de péréquation intercommunal aux dépenses routières et de transports	13'500'000.00	20'000'000	-6'500'000.00	-32.5
Participation des collectivités publiques aux charges du Service de secours et d'incendie (SSI)	7'297'102.85	7'372'000	-74'897.15	-1.0
Participation cantonale aux charges du Groupe sanitaire	1'995'533.80	1'457'500	538'033.80	36.9
Participation des collectivités publiques aux charges de la DEJE	19'781'031.56	20'611'300	-830'268.44	-4.0
Participation des communes aux charges de la station d'épuration (STEP)	3'989'434.65	4'291'800	-302'365.35	-7.0
Participations diverses aux charges du Service social	17'849'659.52	15'307'500	2'542'159.52	16.6
Participation des collectivités publiques aux charges de l'Office régional de placement (ORP)	9'653'685.91	10'570'200	-916'514.09	-8.7
Participations diverses aux frais des emplois temporaires subventionnés	6'466'009.75	6'414'800	51'209.75	0.8
Autres dédommagements	925'685	1'040'000	-114'314.75	-11.0

Outre les contributions du Fonds de péréquation intercommunal, qui ont déjà fait l'objet d'une analyse au chapitre 35, on peut relever une sous-évaluation de la participation cantonale aux excédents de charges du groupe sanitaire, du SMUR et des antennes de Bussigny et Mezières.

Par ailleurs, les charges nettes d'exploitation de la STEP ayant été inférieures aux prévisions, il en découle une moindre participation des autres collectivités publiques, de 0.3 million de francs.

A la DEJE, la nouvelle convention signée avec l'Etat se rapportant aux activités des infirmières scolaires, déjà évoquée au chapitre 36, a notamment pour conséquence une diminution de la participation cantonale aux charges du Service de santé des écoles de 0.5 million de francs.

Enfin, au Service social, c'est l'accroissement de la contribution cantonale aux charges du CSR en raison de l'augmentation du volume des dossiers d'aide sociale et de l'effectif du Service qui explique des participations supplémentaires pour 2.5 millions de francs.

46 Subventions acquises

+ 0.1 mio

Le détail de ce chapitre se présente comme il suit :

	Comptes 2006	Budget 2006	Ecarts (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
	1'859'768.18	1'798'500	61'268.18	3.4
Subvention de la Confédération et du Canton pour les forêts	821'714.90	700'000	121'714.90	17.4
Subventions de l'ECA au Service de secours et incendie	143'909.75	136'900	7'009.75	5.1
Subventions de l'Etat relatives aux structures d'accueil pour sans-abri	626'682.95	662'700	-36'017.05	-5.4
Autres subventions	267'461	298'900	-31'439.42	-10.5

Ce chapitre n'appelle pas de commentaire particulier.

48 Prélèvements sur les réserves

+ 1.0 mio

	Comptes 2006	Budget 2006	Ecarts (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
	7'649'202.56	6'605'600	1'043'602.56	15.8
Fonds de péréquation des PFO	16'609.41	0	16'609.41	
Fonds de régularisation des loyers	6'321.00	1'000	5'321.00	532.1
Fonds de péréquation de la STEP	0.00	304'600	-304'600.00	-100.0
Fonds des SI	7'626'272.15	6'300'000	1'326'272.15	21.1

Les Pompes funèbres officielles ont enregistré un léger déficit, lequel a dès lors entraîné un recours au Fonds de péréquation.

Par ailleurs, compte tenu de l'amélioration du résultat d'exploitation des sous-centres 4602 et 4603 liés à l'épuration des eaux, il n'a pas été nécessaire de faire appel au Fonds de péréquation de la STEP.

Enfin, aux Services industriels, divers prélèvements ont été effectués, dont notamment un de fr. 1'177'000.-, non prévu au budget, opéré au Service de l'électricité pour compenser la faible production de Lavey.

2.2 Compte des investissements du patrimoine administratif

Ce compte se présente comme suit :

INVESTISSEMENTS NETS	DEPENSES	RECETTES
Immeubles et ouvrages d'intérêt public, subventions d'investissements	104'267'282.82	
Véhicules, machines, matériel, logiciels et matériels informatiques	5'735'152.63	
Marchandises et approvisionnements (diminution du stock)		277'449.29
Prêts et participations permanentes	-464'467.05	
Autres dépenses à amortir (comptes d'attente)	1'806'858.47	
Subventions et recettes pour investissements		8'205'723.26
Recettes sur les véhicules, machines et matériel		150'000.00
Investissements nets		102'711'654.32
	111'344'826.87	111'344'826.87
FINANCEMENT		
Investissements nets	102'711'654.32	
Amortissement du patrimoine administratif		110'992'042.75
Reprise de l'excédent de revenus du compte de fonctionnement		8'640'739.45
Diminution des provisions, fonds de réserve et d'égalisation des résultats	871'734.93	
Excédent d'autofinancement	16'049'392.95	
	119'632'782.20	119'632'782.20

Les dépenses nettes d'investissements 2006 se sont établies à 102.7 millions de francs, soit très nettement en dessous du chiffre prévu au budget (127.6 millions). Cet écart provient principalement du décalage intervenu dans la réalisation de certains objets prévus dans le plan des investissements.

S'agissant de l'autofinancement dégagé par le compte de fonctionnement, il s'élève à 118.8 millions de francs, montant définissant un taux de couverture des dépenses nettes d'investissements fort satisfaisant de 115.6 %, l'excédent d'autofinancement de quelque 16 millions de francs ayant permis de financer en partie les acquisitions du patrimoine financier.

Voici à titre indicatif les principales dépenses effectuées au cours de l'exercice 2006 :

	Dépenses 2006	Tranche annuelle budgétisée
	<i>(en mios de francs)</i>	
<u>Culture, sports, patrimoine</u>		
Réhabilitation du Théâtre des Roseaux (Les Docks)	1.4	0.7
Immeuble administratif Flon-Ville	9.4	12.0
<u>Travaux</u>		
Nouveaux ateliers de signalisation routière	1.5	2.2
Rénovation et extension de la voirie	2.8	2.5
Nouveau centre intercommunal de logistique de gestion des déchets	2.3	3.6
Dérivation de la Louve	7.3	6.3
Rénovation et extension du réseau des collecteurs publics	2.3	2.0

Remplacement et extension du réseau de distribution d'eau	6.5	5.5
Station de pompage de Haut-Vallon	2.8	1.0

Enfance, jeunesse et éducation

Construction d'une salle omnisports (C.-F. Ramuz / Vieux-Moulin)	2.2	0.3
Rénovation de la salle de gymnastique du collège de Chailly	1.9	2.2
Ecole et centre de vie enfantine de la Bourdonnette - Assainissement	2.1	1.5

Sécurité sociale et environnement

M2 - Réaménagement des espaces publics	3.0	0.0
--	-----	-----

Services industriels

Remplacements et extensions ordinaires	20.5	19.9
Restructuration partielle des réseaux à haute tension 50 et 125 kV	3.2	4.0
Développement des services multimédia	1.4	0.8

2.3 Bilan général

Le bilan ainsi que le détail de certaines rubriques figurent en annexe au présent préavis.

Voici quelques renseignements quant au contenu des rubriques les moins explicites ou nécessitant une information complémentaire :

ACTIF

112 Impôts à encaisser *fr. 172'944'886.06*

Ce montant correspond au solde figurant dans le décompte émanant de l'Administration cantonale des impôts, laquelle est responsable de la perception des impôts communaux. Il comporte, d'une part, les arriérés d'impôts dus par les contribuables pour les années antérieures à 2006 et, d'autre part, les montants d'impôts facturés par l'Etat pour 2006 mais non encore encaissés au 31 décembre 2006.

115 Débiteurs *fr. 126'186'577.71*

Il s'agit de l'ensemble des factures de ventes d'énergie, de loyers et de prestations diverses qui restaient à encaisser par la Commune au 31 décembre 2006.

123 Immeubles *fr. 348'572'960.13*

L'importante augmentation de ce poste par rapport à 2005 (de 26.2 millions environ) résulte, d'une part, des travaux à plus-values enregistrés au cours de l'exercice 2006 (2.8 millions, dont 1.7 million pour l'immeuble Rue Neuve 6/Pré-du-Marché 5), et d'autre part, des acquisitions pour 24.9 millions de francs (anciennes halles aux cuirs, Jeunotel et propriété Edelweiss à l'avenue de Morges principalement). Ce poste a par ailleurs enregistré des diminutions pour 1.5 million de francs environ, suite essentiellement à un transfert au patrimoine administratif (0.5 million) et à diverses ventes (1.0 million).

13 Actifs transitoires *fr. 70'384'515.42*

Sont compris dans cette position les abonnements de journaux, les primes d'assurances et autres frais payés d'avance, certaines prestations à facturer, de même que des acomptes de l'Etat concernant l'exercice fiscal 2006 encaissés au début 2007. C'est ce dernier point qui explique la forte augmentation par rapport l'exercice précédent.

Patrimoine administratif	fr. 1'206'190'345.33
L'évolution de ce chapitre se présente comme suit (en milliers de francs) :	
Solde au 1 ^{er} janvier 2006	926'061
Investissements bruts	111'067
Plus-value sur les participations permanentes	288'446
	<u>1'325'574</u>
dont à déduire :	
– Recettes d'investissements	8'355
– Transfert au patrimoine financier (forêts)	37
– Amortissements	110'992
	<u>119'384</u>
Solde au 31 décembre 2006	<u><u>1'206'190</u></u>

Ce montant est notamment composé des éléments suivants :

• **14 Investissements du patrimoine administratif** **fr. 842'001'255.35**

Les terrains, les bâtiments, les installations techniques et les autres biens affectés à des tâches d'intérêt public sont enregistrés dans ce chapitre, notamment ceux des Services industriels. En application du Règlement cantonal sur la comptabilité des communes, ces biens doivent obligatoirement être amortis.

Voici, à titre indicatif les éléments constitutifs des investissements des SI, qui représentent la partie prépondérante de ce chapitre (en millions de francs) :

Installations des Services généraux (immeubles administratifs, MAGESI)	38.7
Installations du Service du gaz et du chauffage à distance	121.2
Installations du Service de l'électricité	378.4
Télé-réseau, télécom, Internet	p.m.

• **15 Prêts et participations permanentes** **fr. 355'302'069.56**

Au fil des ans, la Ville a participé au capital social de sociétés coopératives ou anonymes, fourni le capital de dotation à plusieurs fondations ou octroyé des prêts à des institutions accomplissant des tâches d'intérêt public. Par définition ces actifs ne peuvent pas être aliénés.

On y retrouve notamment des participations dans les domaines du logement à caractère social, des transports collectifs, de la culture, de l'environnement, des activités sociales et de l'économie, ainsi que celles, importantes, relevant du domaine de l'énergie. Relevons que ces dernières ont été reprises des Services industriels par le Service financier et qu'elles ont fait l'objet d'une réévaluation fondée sur la valeur dite "substantielle" (voir détail dans l'annexe au bilan), première opération visant à faire apparaître les actifs du bilan à une valeur proche de celle du marché, dans la perspective d'une migration de la comptabilité vers un nouveau modèle en cours d'élaboration.

• **16 Subventions d'investissements** **fr. 575'730.36**

Ces subventions ont été allouées principalement pour les constructions ou les rénovations des églises, des abris de protection civile et des équipements gériatriques.

• **17 Autres dépenses à amortir** **fr. 8'311'290.06**

Jusqu'au moment de leur transfert sous le chapitre 14 "Investissements" ou de leur amortissement, les comptes d'attente et crédits d'étude sont rangés sous ce titre.

19 Découvert **fr. 681'439'039.49**

L'évolution de ce chapitre se présente comme il suit (en milliers de francs) :

Etat au 1 ^{er} janvier 2006	978'526
Excédent de revenus du compte de fonctionnement de 2006	-8'641
Revalorisation des participations permanentes	-288'446
Etat au 31 décembre 2005	<u>681'439</u>

PASSIF

21 Dettes à court terme **fr. 61'700'000.00**

L'augmentation de la dette consolidée, de 51.2 millions de francs (voir ci-après), a permis de réduire le niveau de la dette flottante à fin 2006.

22 Dettes à moyen et à long termes **fr. 2'186'200'000.00**

Le détail de ces dettes figure dans l'annexe au bilan. Au cours de l'exercice 2006, les opérations suivantes ont été réalisées :

	Montant	Intérêt nominal %	Durée
Emprunts effectués			
Emprunt privé	150'000'000	2.488	2006 - 2016
Emprunt privé	100'000'000	3.295	2006 - 2020
FLAT	1'200'000	2.450	2006 - 2011
Total	<u>251'200'000</u>		
Remboursements			
Assurance	10'000'000	3.000	1999 - 2006
Assurance	5'000'000	3.860	2000 - 2006
Banque	30'000'000	2.935	1999 - 2006
Caisse de pensions	10'000'000	4.625	1996 - 2006
Assurance	10'000'000	4.500	1996 - 2006
Banque	20'000'000	3.590	1998 - 2006
Assurance	10'000'000	4.750	1996 - 2006
Assurance	10'000'000	4.375	1996 - 2006
Banque	20'000'000	4.250	1996 - 2006
Banque	50'000'000	3.950	1997 - 2006
Assurance	10'000'000	3.375	1998 - 2006
Assurance	5'000'000	4.000	1997 - 2006
Assurance	10'000'000	4.000	1997 - 2006
Total	<u>200'000'000</u>		
Augmentation des emprunts consolidés	51'200'000		

232 Fondations **fr. 1'293'244.93**

233 Fonds spéciaux sans personnalité juridique **fr. 20'683'613.94**

Les disponibilités de trois fondations et de plusieurs fonds spéciaux sont placées auprès de la Ville, laquelle leur sert un intérêt. La diminution du poste "Fondations" provient d'une opération de prêt à terme fixe de 1.2 million de francs effectuée par la Fondation lausannoise d'aide par le travail (FLAT) auprès de la Ville (voir tableau ci-dessus).

Il convient également de signaler, sous la rubrique "Fonds spéciaux sans personnalité juridique", la disparition du **Fonds du capital-risque de la ville de Lausanne**, dont la mission a été reprise et élargie sur le plan territorial en 2006 par Lausanne Région, sous la nouvelle appellation "Fonds Capital Développement". Dès lors, les titres acquis figurent dans l'inventaire des titres (chapitre 120) et le montant non utilisé (fr. 259'212.-) a été porté dans les revenus du SEGRE.

24 Provisions **fr. 82'806'392.10**

Ce poste augmente principalement en raison d'une attribution de 4 millions de francs à la provision pour risques de pertes sur débiteurs, suite notamment à un changement d'approche pour l'appréciation des risques liés aux créances d'impôts menant l'ACI à évaluer ces derniers à quelque 27.8 millions de francs, contre 16 millions à fin 2005. Notons, par ailleurs, l'alimentation de la provision prévue pour couvrir le crédit-retraite en faveur des sapeurs-pompiers professionnel, d'un montant de 0.9 million.

25 Passifs transitoires **fr. 90'667'600.50**

Cette rubrique est constituée notamment des intérêts courus au 31 décembre sur les emprunts dont l'échéance ne coïncide pas avec l'année civile. Par ailleurs, figurent sous ce poste des charges concernant des factures à recevoir pour l'exercice 2006. La forte augmentation intervenue à fin 2006 s'explique par deux éléments nouveaux, soit l'encaissement en 2006 d'impôts concernant déjà l'exercice 2007, pour un montant de quelque 23.7 millions de francs ainsi que la création d'un correctif de 15 millions lié aux péréquations intercommunales (voir commentaire au chapitre 35).

28 Fonds de renouvellement et réserves **fr. 60'838'738.90**

Le détail de ce poste figure dans l'annexe au bilan ci-après.

3. Conclusion

Vu ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

Le Conseil communal de Lausanne,

vu le préavis N° 2007/21 de la Municipalité, du 5 avril 2007;

ouï le rapport de la Commission permanente des finances qui a examiné cette affaire;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

d'approuver les comptes de 2006 tels qu'ils sont présentés dans le préavis N° 2007/21, du 5 avril 2007.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :

Daniel Brélaz

Le secrétaire :

Philippe Meystre